

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 décembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1547)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 424

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 3

ÉTAT B

Mission « Sécurité »

Modifier ainsi les annulations d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
	(majorer les annulations)	(minorer les annulations)
Police nationale	0	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Gendarmerie nationale	0	- 30 000
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Sécurité et éducation routières	0	0
TOTAUX	0	- 30 000
SOLDE	- 30 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Réimputation de crédits.